

Document d'informations clés

Objectif

Le présent document contient des informations clés pour les investisseurs essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit : Swiss Life Funds (F) Opportunité High Yield 2028

Catégorie de parts : I Dis (ISIN : FR0013332509)

Ce produit est agréé dans le pays suivant : France.

Initiateur du produit : Ce produit est géré par Swiss Life Asset Managers France, une filiale du groupe Swiss Life, qui est réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) et agréé dans le pays suivant : France. L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est responsable de la supervision de Swiss Life Asset Managers France pour ce qui relève du présent Document d'informations clés. Pour plus d'informations sur ce produit, veuillez-vous reporter à l'adresse <https://fr.swisslife-am.com> ou appeler le +33 1 45 08 79 70.

Ce document d'informations clés est daté du 1 janvier 2023.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) de type Fonds Commun de Placement (FCP)

Classification : Obligations et autres titres de créances internationaux

Durée : La date d'échéance de ce produit est le 30/06/2028.

Swiss Life Asset Managers France est en droit de résilier le produit de manière unilatérale. La société de gestion se réserve le droit de procéder à tout changement ou mutation susceptible de conduire à la fusion, scission ou la liquidation de votre produit.

Objectifs

Swiss Life Funds (F) Opportunité High Yield 2028 est un fonds investi dans des titres à caractère spéculatif (High Yield) pour lesquels la maturité effective est proche du 30 juin 2028 et dont l'objectif est de réaliser, sur cet horizon de placement une performance nette annualisée de 6,30% pour les parts I Cap et I Dis, 6,10% pour les parts F, 5,80% pour les parts P Cap et P Dis, et 5,70% pour les parts HCHF I Cap. Cet objectif de gestion tient compte de l'estimation du risque de défaut, du coût de la couverture et des frais de gestion. Cet objectif est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché arrêtées par la Société de Gestion. Il ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance du fonds. Les titres arrivant à échéance avant l'horizon de placement seront réinvestis aux conditions du marché en vigueur.

Le produit est géré activement et de manière discrétionnaire. Le fonds n'est pas géré en référence à un indice.

Les émetteurs des titres sont des entreprises privées dont les activités sont situées en Europe, Amérique du Nord, Australie, Nouvelle-Zélande et Japon. Les titres seront libellés en Euros, USD ou GBP. La qualité de crédit est pour la majorité des lignes « High Yield » (notation inférieure à BBB établie par Standard & Poor's, Fitch, Moody's ou équivalent selon analyse de la société de gestion), sans exclure les lignes « Investment Grade », selon opportunité à l'achat. En cas de dégradation de la notation d'un titre, la cession dudit titre sera laissée à la discrétion du gérant. Les titres qui ne seront pas libellés en euro feront l'objet d'une couverture contre le risque de change, le fonds n'ayant pas vocation à s'exposer à ce risque. Le portefeuille pourra être exposé de manière résiduelle au risque de change à hauteur de 1% à 2%, compte-tenu de la volatilité des marchés.

Le fonds est exposé au minimum à 10 secteurs d'activités différents (exemples de secteurs d'activités : automobile, industrie lourde, biens d'équipement, commerces de détail, biens de consommation, santé, média, immobilier, services, technologie et électronique, télécommunications, eau et électricité, services financiers, transports, loisirs...). Fourchette sensibilité : comprise entre 0 et 10. L'échéance du fonds étant prévue au 30 juin 2028, le fonds pourra être géré en monétaire à partir du 1er avril 2028 afin de faciliter sa fin de vie. La société de gestion pourra opter alors, après agrément de l'AMF, par exemple pour une nouvelle stratégie d'investissement, une nouvelle durée d'investissement, une dissolution, ou une fusion avec un autre OPC.

Instruments dérivés : Le fonds peut avoir recours à des instruments dérivés pour couvrir le portefeuille de manière systématique contre le risque de change dans la limite de 100% de l'actif, sans effet de levier.

Titres intégrant des dérivés : autorisés.

OPCVM, FIA ou Fonds d'investissement de droit étranger : Le fonds pourra s'exposer dans la limite de 10% maximum au risque actions et détenir jusqu'à 10% de son actif en parts ou actions d'autres OPCVM français ou européens (OPC de taux, monétaires et diversifiés...), à l'exception des OPCVM de droit français ou étranger qui peuvent investir plus de 10 % de leur actif en parts ou actions d'autres OPCVM, FIA ou fonds d'investissement. Ces OPCVM peuvent être gérés par Swiss Life Asset Managers France ou une société du Groupe Swiss Life.

Opérations d'emprunts et cessions temporaires de titres : prises et mises pensions livrées autorisées jusqu'à 100% de son actif net.

Emprunts d'espèces : dans la limite de 10% de l'actif net.

Vous pouvez demander le rachat de vos parts chaque jour ouvré.

Les dividendes sont destinés à être distribués en cas de bénéfices suffisants.

Investisseurs de détail visés : Tous souscripteurs et plus particulièrement destiné aux investisseurs institutionnels, sous réserve qu'ils n'aient pas la qualité de « US person ».

Dépositaire du produit : SwissLife Banque Privée

Informations supplémentaires sur le produit

De plus amples informations sur le produit, un exemplaire du prospectus, le dernier rapport annuel, tout rapport semestriel ultérieur et les dernières valeurs liquidatives des parts peuvent être obtenus gratuitement en français à l'adresse <https://fr.swisslife-am.com> ou auprès du siège social de Swiss Life Asset Managers France.

Quels sont les risques et qu’est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque

1

2

3

4

5

6

7

Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'au 30/06/2028.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous risquez de ne pas pouvoir vendre facilement votre produit ou de devoir le vendre à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

L'indicateur synthétique de risque est un guide du niveau de risque de ce produit par rapport aux autres produits. Il indique la probabilité que le produit perde de l'argent en raison des fluctuations des marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Cette classification évalue les pertes potentielles liées aux performances futures à une classe de risque entre basse et moyenne, et de mauvaises conditions de marché sont peu susceptibles d'avoir un impact sur notre capacité à vous payer.

Autres risques importants pour le produit non inclus dans l'indicateur synthétique de risque : risque de liquidité, risque de contreparties, d'autres risques pourraient être engendrés : le risque opérationnel, le risque de garde, le risque de solvabilité, etc. Veuillez-vous référer au prospectus pour obtenir de plus amples informations.

Ce produit n'inclut aucune protection contre les risques de baisse future des marchés, vous pourriez donc perdre tout ou une partie de votre investissement.

Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser ce qui est dû, vous pourriez perdre l'intégralité de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, mais peuvent ne pas inclure tous les coûts que vous payez à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures des marchés. Les évolutions futures des marchés sont incertaines et ne peuvent pas être prévues avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit combinée à celle du proxy approprié au cours des 11 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions illustre ce que vous pourriez récupérer dans des conditions de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 6 années		Si vous sortez après 1 an		Si vous sortez après 6 années	
Exemple d'investissement : EUR 10 000					
Scénarios					
Minimum		Il n'y a pas de rendement minimum garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.			
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen chaque année	4 070 EUR -59,3%	3 470 EUR -16,2%		
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen chaque année	7 850 EUR -21,5%	9 200 EUR(*) -1,4%		
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen chaque année	10 160 EUR 1,6%	12 400 EUR(*) 3,7%		
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen chaque année	12 790 EUR 27,9%	15 780 EUR(*) 7,9%		

(*) Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement (par rapport au proxy : 50% Euro Non-Financial 50% Euro Non-Financial Non-Financial High Yield Constrained Index EUR) entre août 2021 et août 2022. Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement (par rapport au proxy : 50% Euro Non-Financial 50% Euro Non-Financial Non-Financial High Yield Constrained Index EUR) entre mars 2016 et mars 2022. Le scénario favorable s'est produit pour un investissement (par rapport au proxy : 50% Euro Non-Financial 50% Euro Non-Financial Non-Financial High Yield Constrained Index EUR) entre septembre 2011 et septembre 2017.

Il est difficile de sortir de ce produit.

Que se passe-t-il si Swiss Life Asset Managers France n’est pas en mesure d’effectuer les versements ?

En cas d'insolvabilité de Swiss Life Asset Managers France (la « Société de gestion »), les actifs du produit conservés par le Dépositaire ne seront pas affectés. Les actifs du produit sont conservés par SwissLife Banque Privée (le « Dépositaire »). Toutefois, en cas d'insolvabilité du Dépositaire ou d'une personne agissant en son nom, le produit peut subir une perte financière. Ce risque est atténué dans une certaine mesure par le fait que le Dépositaire est tenu par la loi et la réglementation de séparer ses propres actifs de ceux du produit. Le Dépositaire sera également responsable envers le produit et les investisseurs de toute perte découlant, entre autres, d'une négligence, d'une fraude ou d'un manquement intentionnel de sa part à remplir correctement ses obligations (sous réserve de certaines limitations). En cas de défaillance de la Société de gestion ou du Dépositaire, il n'existe aucun système de compensation ou de garantie pour les investisseurs.

L'investissement dans le produit n'est pas garanti ni couvert par un système national de compensation.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Voici notre supposition :

- La première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Pour les autres périodes de détention, nous supposons que le produit enregistre la performance indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 6 années
Coûts totaux	367 EUR	782 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	3,7%	1,2% par an

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,9% avant déductions des coûts et de 3,7% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les frais de distribution maximum que la personne qui vous vend le produit peut facturer (2,0% du montant investi / 200 EUR). Cette personne vous informera des frais de distribution réels.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	2,0% du montant que vous payez lors de l'entrée dans cet investissement. Cela inclut des coûts de distribution de 2.0 % du montant investi / 200 EUR. C'est le montant maximum qui vous sera facturé. La personne qui vous vendra le produit vous informera du montant réel.	Jusqu'à 200 EUR
Coûts de sortie	1,0 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit versé. Ces coûts ne s'appliquent que si vous sortez avant la période de détention recommandée.	98 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou charges d'exploitation	0,5% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	49 EUR
Coûts de transaction	0,2% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction des montants que nous achèterons et vendrons.	20 EUR
Coûts accessoires prélevés dans des conditions spécifiques		
Commissions liée au résultat	Aucune commission de performance n'est due au titre de ce produit.	Néant

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention minimum recommandée : 6 années

Cette durée correspond à la période pendant laquelle il vous est conseillé de rester investi pour obtenir un rendement potentiel tout en minimisant le risque de pertes. Cette période est liée à la classe d'actifs de votre produit à son objectif de gestion et à sa stratégie d'investissement.

Vous pouvez recevoir moins que prévu si vous sortez avant la fin de la période de détention recommandée. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

Vous pouvez demander le rachat d'une partie ou de la totalité de vos parts auprès de SwissLife Banque Privée. Votre demande de rachat s'effectuera sur la base de la dernière valeur liquidative établie après la date limite de centralisation des rachat (soit à cours inconnu). Elle est reçue au plus tard avant 11h00 (heure de Paris) à la date d'établissement de la valeur liquidative, étant précisé que le délai de règlement des rachats des parts - soit le délai entre la date limite de centralisation de rachat et la date de règlement des rachats, est de 2 jours.

En cas de sortie avant la date d'échéance du fonds, des frais de sortie seront dûs. Vous pouvez vous référer au tableau relatif à la composition des coûts pour de plus amples informations.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Pour toute réclamation, vous pouvez contacter le Service Client au +33 1 45 08 79 70, à l'adresse suivante reclamation@swisslife-am.com, ou par courrier à Swiss Life Asset Managers France, Service Client - Réclamation, 153 rue Saint-Honoré, 75001 PARIS. Dans le cas où suite à vos différents échanges, vous estimez que la réponse apportée n'est pas satisfaisante, vous pouvez vous adresser gratuitement au médiateur de l'Autorité des marchés financiers : 1. Par courrier adressé à : Médiateur de l'AMF, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse 75082 Paris Cedex 2 ; 2. Depuis le formulaire électronique accessible sur le site Internet de l'AMF : <http://www.amf-france.org>.

Autres informations pertinentes

Les documents légaux sont disponibles sur simple demande et gratuitement auprès de la société de gestion ou sur le site internet : <https://fr.swisslife-am.com/fr/home.html>.

Des informations sur les performances passées du produit sont disponibles à l'adresse https://funds.swisslife-am.com/documents/Past_Performance/FR/HST_PERF_FR0013332509_fr.pdf. Les données de performances passées sont présentées pour 3 années.

Les calculs de scénarios de performance mensuels précédents du produit sont disponibles à l'adresse https://funds.swisslife-am.com/documents/Scenario_Performance/FR/SNR_PERF_FR0013332509_fr.pdf.

Pour de plus amples informations, vous pouvez vous référer à notre site internet, l'ensemble de la documentation légale y figure. Le présent document sera mis à jour au minimum une fois tous les 12 mois.